

*Piriac-sur-mer*

# 5 SITES PRIVILÉGIÉS

LE PLAN DE RÉFÉRENCE OFFRE UNE APPROCHE FONCTIONNELLE ET GARANTIT LA COHÉRENCE DES PROJETS À VENIR :

- DÉVELOPPER LES LIAISONS DOUCES ENTRE LE CENTRE BOURG ET LES DIFFÉRENTS VILLAGES
- VALORISER LES PAYSAGES EN FRONT DE MER
- CONCILIER USAGES ET PATRIMOINE

DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE, DES INTENTIONS ONT ÉTÉ ESQUISSÉES SUR 5 SITES PRIVILÉGIÉS QUI FERONT L'OBJET DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT



*Coeur de Bourg*

# LE QUAI DE VERDUN

- UN AMÉNAGEMENT À DOMINANTE PIÉTONNE
- UNE PROMENADE OUVERTE SUR LE GRAND PAYSAGE
- LA PLAGE AU COEUR DES DÉAMBULATIONS

